

Les PEP42

(Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de La Loire)
adhérente à la FGPEP

Son projet pour une société inclusive est porté par ses 20 établissements et services et leurs 200 salariés, dans des secteurs d'activité diversifiés : ESMS enfants et adultes, actions pour les loisirs, les politiques éducatives de proximité, la petite enfance.

recrute

son directeur associatif (H/F)

Poste à temps plein, CCN66, cadre hors classe, diplôme de niveau 1 exigé

Il exercera ses fonctions sous l'autorité du Président. Il est responsable de la bonne exécution des décisions des instances statutaires et de la mise en œuvre de la politique générale de l'association, de la vie associative et des relations publiques.

Il a en charge la direction de l'association et du siège et met en œuvre, anime et coordonne la politique de l'association sous ses différents aspects techniques, administratif, de gestion financière et RH.

Il veille à la cohérence du projet de chaque établissement et service avec les orientations de l'association. Il assume la responsabilité de l'administration générale de l'association dans le cadre de son fonctionnement institutionnel et de l'ensemble des obligations découlant des relations employeur et salariés sur le plan législatif, règlementaire et conventionnel. Il veille au bon déroulement du dialogue social et des relations avec les IRP.

Il prend toute initiative en vue de consolider et développer les actions à entreprendre.

Plusieurs priorités sont portées à l'attention des candidats :

- La gouvernance associative des PEP42 s'appuie sur un cadre de travail bien établi entre le bureau et le comité de direction composé de 4 directeurs(trices) de pôle. Le (la) directeur(trice) associatif(ive) anime le comité de direction et devra veiller au bon fonctionnement de cet interface technique et politique.
- La direction associative devra soutenir le développement de la dynamique associative et de la communication externe, enjeu majeur des PEP42. L'inscription territoriale des PEP et son fonctionnement en réseau avec tous les acteurs locaux, régionaux ou nationaux en lien avec la FGPEP seront un atout de cette stratégie.
- Le CPOM finalisé en fin d'année, portera les objectifs structurants pour le développement de l'offre médico-sociale des PEP42. Il oriente clairement l'action des PEP42 dans les évolutions à l'œuvre dans le champ social et médico-social. Il est essentiel que la direction associative puisse permettre aux ESMS de l'association et à leurs équipes de s'engager dans ces évolutions en s'appuyant sur sa connaissance des politiques publiques et son savoir-faire managérial.

Le poste est à pourvoir au départ en retraite du directeur associatif en poste, en décembre 2017.

Merci d'adresser votre candidature avant le 1^{er} septembre 2017

à Monsieur le Président par mel :

jf.payre@sfr.fr et cc à p.meyer@lespep42.org

LES PEP 42

ZA Malacussy – rue Agricole Perdiguier – 42100 SAINT ETIENNE
Tél : 04 77 32 29 18 - Fax : 04 77 37 84 75 - E-mail : lespep42@lespep42.org
Reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919

Agréée fédération de vacances le 7 avril 1945 - Agrément tourisme IM 07511 0209 le 28 juin 2011